

## Offre irrévocable d'achat

Le(s) soussigné(e)(s): M./Mme/Melle Domicilié(e) à Né(e) à : \_\_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_ Etat civil : Tel / GSM: \_\_\_\_\_\_ Adresse mail: M./Mme/Melle Domicilié(e) à Né(e) à : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_ Etat civil : \_\_\_\_\_ Adresse mail: Tel / GSM: Ci-après dénommé(e)(s) « l'Offrant », Déclare(nt) prendre l'engagement ferme, définitif et irrévocable de se porter acquéreur du bien immeuble situé à : Commune **de Vresse-Sur-Semois** 11ème Division Orchimont Section A Nº 187f Contenance 12 ares 9 centiares Adresse Rue de la Semois 20 à 5550 orchimont Revenu cadastral non indexé / Certificat PEB : **en cours** L'acquéreur se déclare averti par l'agent immobilier que le Cadastre peut réévaluer le revenu cadastral de l'immeuble en question. Ce qui pourrait entraîner la perte d'un taux réduit des droits d'enregistrement. Le prix principal offert pour l'acquisition de l'immeuble pour quitte et libre de tous privilèges, hypothèques et charges quelconques, dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance ni de vices cachés, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris est fixé à La présente offre est valable jusqu'au à midi, et ne peut être unilatéralement retirée par l'offrant avant cette date. Le refus de l'offre par le propriétaire n'ouvre, au profit de l'offrant, aucun droit à une quelconque L'acceptation éventuelle de l'offre sera valablement notifiée à l'offrant dans le délai de validité de celle-ci par e-mail. **Condition suspensive:** □ La présente vente est consentie et acceptée sous la condition suspensive de l'obtention par l'acquéreur d'un prêt hypothécaire au taux normal du marché, d'un montant approximatif de €. L'acquéreur s'engage à entreprendre toutes les démarches normales pour obtenir ce crédit. Si le crédit est refusé, l'acquéreur devra en informer le vendeur, en produisant un

écrit émanant de l'organisme de crédit, justifiant le refus, par lettre recommandée postée au siège de

BIA Immo (Place du marché 10 à 6980 La Roche-en-Ardenne) dans les jours calendrier de la signature des vendeurs. A défaut de cette information, le crédit sera considéré comme obtenu, et la vente comme parfaite. Dans le cas où le prêt ne serait pas obtenu dans le délai prévu, cette convention sera considérée comme nulle et non avenue.  □ L'acquéreur a demandé expressément à ne pas bénéficier d'une clause suspensive pour l'obtention d'un crédit hypothécaire.
Conditions de vente:  Dès acceptation de la présente par le(s) vendeur(s), un montant de 10% sera payé sur le compte tiers de BIA Management par virement bancaire au départ du compte IBAN BE
Ainsi dûment averti des implications et conséquences juridiques et financières de son offre, l'offrant déclare la confirmer.  Fait à, le/ pour être exécuté de bonne foi et signé après lecture.
L'Offrant Le(s) vendeur(s) « lu et approuvé » « pour accord », le/

<sup>-</sup> La communication de la présente offre à l'agence immobilière, agissant en qualité de courtière sans pouvoir de décision finale, est réputée avoir les mêmes effets que sa réception effective par le propriétaire.
- Vos données personnelles sont conservées par BIA Management SRL aussi longtemps que nécessaire pour le suivi de l'offre, sont

<sup>-</sup> Vos données personnelles sont conservées par BIA Management SRL aussi longtemps que nécessaire pour le suivi de l'offre, sont transférées au vendeur avec l'offre, et utilisées en cas d'acceptation pour la rédaction du compromis. Voir https://www.immo-bia.com pour l'énumération de vos droits.